

CHRONIQUE AGRICOLE.—MAI 1861.

SOMMAIRE :—L'exposition universelle de Londres pour 1862 ;—Dispositions que prend le Haut-Canada.—De quelques projets de lois intéressant l'agriculture.—Les jeunes gens des campagnes :—en Canada ;—en France ;—Un mémoire de la Société d'agriculture de Joigny sur ce sujet.

Le bureau des Arts et Manufactures du Bas-Canada a, par une pétition, présentée le 21 mars dernier, demandé à l'Assemblée Législative qu'il soit nommé une commission pour agir de concert avec le bureau des Arts et Manufactures du Haut-Canada et les deux Chambres Provinciales d'Agriculture, dans le but de recueillir des objets pour les transmettre à la grande exposition qui doit être tenue à Londres en 1862 ; et qu'une somme de 40,000 dollars soit mise à leur disposition pour cette fin.

Le terme fixé pour cette exposition peut paraître éloigné encore et permettre d'en prendre à son aise pour les préparatifs. Telle n'est pas notre opinion ni celle des journaux spéciaux du Haut-Canada. Ce terme sera vite venue, et l'on ne saurait trop tôt prendre les dispositions nécessaires pour que le Canada occupe à la prochaine exposition la place qu'il a si honorablement conquise dans les précédentes.

Tout porte à croire que l'exposition projetée dépassera encore en splendeur celles qui ont eu lieu à Londres en 1851 et à Paris en 1855 ; lesquelles, cependant, ont fait l'étonnement et l'admiration du monde entier.

Les arrangements préliminaires nécessaires paraissent être complétés aujourd'hui. Un fonds de près de 2,000,000 de dollars est formé.

Le Haut-Canada prend d'actives dispositions. Un comité formé par la Chambre des Arts et Manufactures a déjà fonctionné et fait son rapport. Ce rapport suggère les divers objets de l'industrie et des ressources naturelles du pays qui, par les efforts de la Chambre, doivent expressément figurer à l'exposition de 1862. Ces objets sont divisés en 6 catégories :

1. Produits de l'Agriculture,
2. " des forêts,
3. " des mines,
4. " des pêcheries,
5. " des animaux,
6. " des manufactures.

Et sur chacune de ces catégories, le rapport entre dans les plus minutieux détails, si ce n'est à l'égard de celle concernant l'agriculture qui a été laissée aux soins de la Chambre d'Agriculture : c'est justement celle qui pourrait nous offrir le plus d'intérêt à exposer aux yeux de nos lecteurs, qui y auraient trouvé, sans nul doute, d'utiles renseignements.

Au sujet des forêts, voici en quelques mots les conclusions du comité. Une pleine représentation du bois du Canada entraîne la nécessité d'une collection scientifiquement arrangée, embrassant une portion du tronc, des spécimens de